

BILAN DU MANDAT 2020-2024



A l'approche des élections professionnelles et de la mandature qui s'achève, notre équipe CGT vous présente son bilan des quatre dernières années.

Même si les combats n'ont jamais été aussi nombreux au sein de notre groupe, l'investissement quotidien de nos élus a permis d'obtenir de réelles avancées pour vous tous.

L'histoire s'est ouverte en 2020 pour la majorité de notre équipe et elle n'est pas prête de s'arrêter.

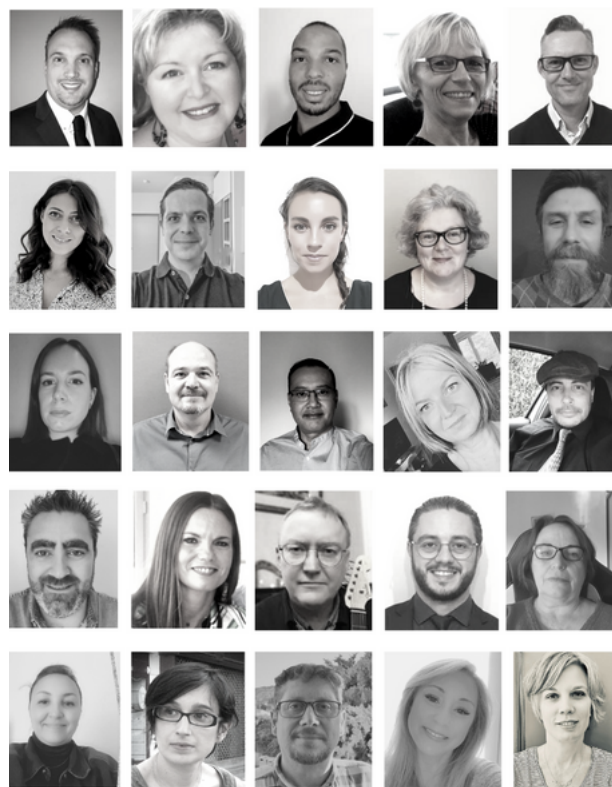
2020-2024

NOS ÉLUS AU PLUS PROCHE DE VOUS :

Nos élus se sont déplacés à plusieurs reprises sur vos sites de travail :

- 378 agences visitées sur 470, et 44 agences contactées par téléphone;
- Toutes les PRS;
- Tous les PGIS;
- Les sites Parisiens de Lancereaux (IME) et de Rueil Malmaison;
- L'ensemble des services du siège social et annexes;
- Les sites Ociane à Bordeaux, Pau, Rouen, Bayonne.

Depuis 2021, une permanence syndicale au siège social tous les jeudi de 11h00 à 14h00



NOS ACTIONS

SUR LA RÉMUNÉRATION :

- NAO 2023 : Intersyndicale à l'initiative de la CGT (3.5% ou 5% d'AG selon le salaire);
- Augmentation des salaires d'embauche 2023;
- Augmentation de la Garantie Minimale de Rémunération pour les classes 1 à 3;
- Depuis l'arrivée d'un élu CGT au poste de trésorier du CSE, forte réduction des délais de remboursement du CSE + Reversement systématique des excédents en bons Noël;
- Prime d'intéressement : ajout de l'absence d'impact des 30 premiers jours d'arrêt maladie;
- Ociane : action de la CGT permettant de nombreuses régularisations salariales effectuées et d'autres études en cours (notamment pour les gestionnaires);
- MPJ : étude (en cours) des rémunérations afin d'obtenir un rattrapage salarial pour nos collègues compte tenu des écarts énormes constatés;
- Régularisation des collègues "oubliés" lors des augmentations opérées début 2021.

NOS ACTIONS

POUR AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL:

Les élus CGT ont proposé plusieurs expertises en CSE:

Certaines ont été votées :

- Projet HARMONY
- Projet PROPULSE

D'autres refusées, faute d'un vote majoritaire des élus de l'instance:

- réseau d'agences (conditions de travail et smart)
- MPJ (charge de travail et modification du contenu du travail)
- PGIS (imagination d'un nouveau modèle d'organisation).

- **Droit d'alerte chez MPJ** sur les années 2021 - 2022 : enquête auprès de plus de 60 de nos collègues volontaires

- **Ociane : travail de fond pour l'augmentation** durable des **effectifs**, tant en plateforme tél qu'en gestion

- **L'accompagnement fréquent des salariés** concernés par des problématiques individuelles ou mesures disciplinaires

- La signature d'accords profitables aux salariés : NAO 2023, Handicap, Intéressement, télétravail, etc..

LES GRÈVES ORGANISÉES PAR NOTRE SYNDICAT EN VUE D'AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL :

- La première grève nationale en Novembre 2021
- La grève des six sites PGIS en Février 2020

MAIS LES COMBATS EN COURS N'ONT JAMAIS ÉTÉ AUSSI NOMBREUX :

- pression du chiffre et du quantitatif dans de nombreux métiers;
- pouvoir d'achat en baisse;
- perte d'autonomie;
- inefficacité de nombreux outils;
- inadéquation des effectifs face à la charge dans de nombreux services;
- modification des horaires de travail en PGIS;
- place du télétravail dans l'entreprise;
- impact social post covid sur l'adéquation vie privée / vie pro, notamment par rapport aux horaires de travail.

Nous avons été à l'initiative de nombreux sujets qui touchent votre quotidien de travail, de nombreuses réunions sociales extraordinaires.

Durant ces quatre années, notre leitmotiv a toujours été de respecter nos engagements. La CGT est une organisation syndicale qui tient le même discours devant les salariés que devant la direction, et qui n'acceptera jamais un accord d'entreprise risquant de dégrader nos conditions de travail et diminuer nos droits.